



Règlement intérieur

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants. Afin d'établir un partenariat efficace, merci de vous engager à respecter les règles de l'école.

HORAIRES ET SECURITE.

- Pour le bon fonctionnement de l'école, il est essentiel de RESPECTER les horaires de l'école (arrivée et départ).
La garderie ouvre ses portes à 8 h le matin et ferme à 18 h. L'école ne peut être responsable de votre enfant en dehors de ces horaires.
- Seuls les parents des élèves de maternelle sont autorisés à accompagner leur enfant dans la classe à partir de 8 h45.
- Les élèves entrent dès leur arrivée dans l'enceinte de l'établissement et ne sont pas autorisés à en ressortir.
Au moment des sorties, les enfants ne quittent l'établissement que s'ils sont accompagnés d'un adulte autorisé à les reprendre ou s'ils sont autorisés à partir seuls. Dans ce dernier cas, ils doivent présenter leur carte de sortie.
Signaler sur la feuille « autorisation de sortie » de manière très lisible les situations particulières.
- Si l'enfant ne déjeune pas à la cantine, il ne peut regagner l'école qu'à partir de 13 h 20.

ABSENCE DES ELEVES

- Pour toute absence, prévenir le secrétariat dès le premier jour puis justifier par un écrit des responsables légaux.
- En cas d'absences et de retards fréquents, les parents seront convoqués et un courrier transmis à l'académie.
- Le calendrier doit être respecté : les absences perturbent le travail des enfants et le fonctionnement de la classe. En cas d'absence pour convenance personnelle, aucun travail ne sera donné en amont.

SANTE

- Ne pas mettre à l'école votre enfant quand il est malade pour son confort et celui de ses camarades.
- Signaler rapidement les maladies contagieuses (varicelle, rougeole, oreillons....)
- Il est indispensable de fournir une prescription médicale si l'enfant doit prendre un médicament sur le temps de classe. Dans cette situation, la prescription médicale et les médicaments doivent être remis directement à l'enseignante dans une trousse.
- Pour passer une bonne journée à l'école, votre enfant a besoin de 10 h de sommeil environ.

VIE PRATIQUE

- Marquer le matériel et les vêtements de votre enfant
- Surveiller fréquemment la tête de votre enfant : aucune école n'est à l'abri d'une épidémie de poux
- Penser à rapporter les vêtements, livres prêtés par l'école. Les livres détériorés seront dus.
- Adapter les vêtements de votre enfant à la météo et à l'activité prévue.

GOUTERS ET EDUCATION AU GOUT

- Chewing-gum, sucettes et bonbons sont interdits.
- Privilégier des goûters équilibrés et légers.
- Favoriser les goûters sans emballage pour diminuer la quantité de déchets
- Encourager vos enfants à goûter à tous les plats pour développer leur sens gustatif et à ne pas gaspiller.

PARTENARIAT EDUCATIF

- Les téléphones portables sont interdits à l'école y compris lors des voyages scolaires.
- Vérifier le travail du soir de votre enfant même s'il va à l'étude surveillée.
- Face à une situation conflictuelle entre deux ou plusieurs enfants, un dialogue sera engagé entre les différents enfants et un adulte enseignant de l'école afin de trouver une solution ou une sanction réparatrice.
Ces situations conflictuelles vécues à l'intérieur de l'établissement seront gérées à l'intérieur de l'établissement par les enseignants ou la directrice.
En aucun cas vous ne devez intervenir auprès d'un enfant autre que le vôtre pour régler le conflit.
- Accompagnement : durant l'année scolaire, différentes activités sont proposées aux enfants à l'extérieur de l'école. Pour assurer la sécurité des enfants, votre aide nous est indispensable. Merci d'avance aux parents qui pourront libérer un peu de leur temps pour permettre aux enfants de vivre ces activités.
Une fiche de recommandations vous sera alors remise pour vous sécuriser sur votre rôle.